Publié sur le site internet de la commune le .....
Le Maire
Frédéric VALLOS

SAINT-DIDIER DE-FORMANS
DOMBES SAÔNE VALLÉE

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 001-210103479-20250519-2025050-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-050

Séance du 19 MAI 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	**: 19**
En exercice	**: 19**
Présents	**: 11**
Qui ont pris part à la délibération	**: 18**
Date de la Convocation	**: 09/05/2025**
Convocation affichée et diffusée le	**: 09/05/2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, M. GROSSAT Gilles, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément et Mme SOUZY Eva.

ABSENT : M. JACQUET Alain

POUVOIR :
M. COLLET Baptiste a donné pouvoir à M. Clément PETIT
M. DA COSTA Jean a donné pouvoir à M. Gilles GROSSAT
Mme GENEVOIS Annie a donné pouvoir à Corinne MARTIN GAJAC
Mme GONZALEZ Sindy a donné pouvoir à Eva SOUZY
M. HENRY Christophe a donné pouvoir à M. Frédéric VALLOS
Mme HENRY Marie- Claude a donné pouvoir a donné pouvoir à Mme GAUTIER WILL
M. ROCHE Gilles a donné pouvoir à M. Richard GAY

M. Gilles GROSSAT a été nommé secrétaire de séance.

CCDSV – Enquête publique semi-marathon de la biodiversité

La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) a déposé un dossier sollicitant la déclaration d'intérêt général au titre de l'article L.211-7 du code de l'environnement relatif à son projet de création et restauration de mares dans le cadre du semi-Marathon de la biodiversité.
Une enquête publique doit est menée en application des articles R.123-1 à R.123-27 du code de l'environnement.
Elle se déroulera dans toutes les communes concernées par le projet, à savoir Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Civrieux, Fareins, Frans, Misérieux, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux, Savigneux, Toussieux, Trévoux et Villeneuve, pendant 17 jours, du **lundi 19 mai 2025 à partir de 8h30 au mercredi 4 juin 2025 jusqu'à 17h30**.
Le dossier d'enquête et un registre d'enquête seront déposés dans les mairies de Trévoux, Fareins, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux et Villeneuve.

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence sur la commune le samedi 24 mai de 10 h à 12 h.

Il est précisé que le Conseil municipal est appelé à donner son avis. Pour intervenir il doit intervenir au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture de l'enquête publique.

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 001-210103479-20250519-2025050-DE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable au dossier présenté
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à Madame la Préfète de l'Ain
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.
- Charge Monsieur le Maire d'accomplir tous actes à venir.

Ainsi fait et délibéré
le 19 mai 2025
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Frédéric VALLOS

MAIRIE DE ST-DIDIER-DE-FORMANS * 01 (Ain) *

Le secrétaire de séance
Gilles GROSSAT

Signé électroniquement par :
Frédéric VALLOS
Date de signature : 21/05/2025
Qualité : Mairie de SAINT DIDIER DE FORMANS